



Fiche info

Certificat de Qualification Professionnelle « Moniteur Tir Sportif »

Le CQP « moniteur de tir sportif » est le premier niveau de professionnalisation dans une structure associative, privée ou territoriale. Le titulaire du CQP participe à l'enseignement et à la gestion de la sécurité.

Il a comme missions :

- Faire découvrir l'activité,
- Susciter l'envie de poursuivre en développant le plaisir et la réussite dans la pratique,
- Transmettre les premiers niveaux de technicité en adéquation avec le niveau du public visé,
- Garantir aux pratiquants et aux tiers une pratique en toute sécurité.

L'emploi d'un Moniteur de tir CQP correspond à un volume horaire de travail à plein temps.

FORMATION

La formation se déroule du 8 juillet 2023 au 31 octobre 2024 au CREPS de Bordeaux, accessible à tout public. Organisée en alternance : 150h en centre de formation, réparties sur quatre modules, intégrant une partie en formation à distance (FOAD) et 50h en situation professionnelle dans une structure.

Elle prépare aux 5 blocs de compétences :

Bloc 1 : Préparation et animation - **Bloc 2** : Encadrement de séances de tir sportif - **Bloc 3** : Développement de la pratique

Bloc 4 : Organisation, information et communication autour de la pratique

EXIGENCES ENTREE EN FORMATION

- ⇒ être âgé(e) de 18 ans au minimum,
- ⇒ être licencié(e) à jour de sa cotisation,
- ⇒ être titulaire de l'attestation à l'unité d'enseignement PSC 1 ou titre équivalent,
- ⇒ être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du tir sportif de moins de un an ou une licence en cours de validité,
- ⇒ être titulaire du carnet de tir en cours de validité ou attestation d'assiduité signée du président du club

TESTS DE SELECTIONS ET POSITIONNEMENT

Des épreuves de sélections (QCM de connaissances générales, de réglementation, de technique et de sécurité) et un entretien de positionnement seront organisés avant le début de la formation pour vérifier le niveau des candidats et étudier les possibilités d'adaptation ou d'allègement du cursus de formation.

CALENDRIER DE LA FORMATION

Inscription avant le	Épreuves de sélection	Phase de positionnement	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Certifications	Rattrapages (Sous réserve)	Effectif
23/06/2023	7/07/23	8/07/23	25 au 29 Sept. 23	18 au 22 Déc. 23	18 au 22 Mars 24	13 au 17 Mai 24	10 au 12 juin 24	31/10/2024	20 à 25

COUT DE LA FORMATION

Coût horaire :

Frais de dossier : 25€ (non remboursables)

Coût de la formation : 150 heures de formation et 10h de certification : 12,15 € par heure soit 1944 € en parcours complet

Aide fédérale allant de 30 % pour les financements privés à 45% pour les SHN et Demandeur d'Emploi

Nota : les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire

S'INFORMER, S'INSCRIRE :

Le lien d'inscription est disponible via google form : [ici](#)

Contacts :

Directrice département formation professionnelle
Elodie COTTIN ecottin@fftir.org - 06.79.71.86.55

Responsable administrative suivi et aide au financement
Sandrine Jumeaux formationpro@fftir.org - 07.45.01.99.39